

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-650736

245652

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 12986	Société : Royal Air Maroc		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e), Zekriyan Hassam	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : Zekriyan Hassam		Date de naissance : 01/07/1985	
Adresse : 87 b1 Al Madina, Ben Jeloun, Mohammedia		Tél. : Apt 18	
		Total des frais engagés : Dhs	
Cadre réservé au Médecin Dr. SQALLI Mehamed Professeur de Pédiatrie 1, Place Charles Nicolle 0522 26.07.20 / 26.90.07 Date de consultation : 19.DEC.2022 Nom et prénom du malade : BenKiran Benkiran Age : 5 Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input checked="" type="checkbox"/> Enfant Nature de la maladie : Affection O.R.L. En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 19 DEC. 2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
DEC. 2022	0x3	3010,00	INP : 999NBI D'AUTOMATIQUE Centre de Pédiatrie Nicolle 21, Place Charles Nicolle 76031 Rouen Cedex 07 26.90.00	Signature : Nicole

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Pharmacie de la Croix-Rousse</i> <i>1971-1972</i> <i>tel: 05 22 47 56 10</i>	19/12/22	187,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Mohamed SQALLI HOUSSAINI

Professeur de Pédiatrie

Ancien Chef de Service de Réanimation Pédiatrique et de Néonatalogie Hôpital d'Enfants C.H.U. Ibn Rochd

Spécialiste des Maladies des Enfants et des Nourrissons
Pathologie Néonatale - Urgences Pédiatrique
Exploration et Traitement de l'Asthme de l'Enfant
Membre de la Société Pédiatrique de Pneumologie
et d>Allergologie

الدكتور محمد صقلى الحسينى

أستاذ جامعي في طب الأطفال

رئيس سابق لمصلحة إنعاش الأطفال والمولود الجديد - مستشفى ابن رشد

**اختصاصي في أمراض الأطفال والرضيع
أمراض المؤتود الجديد المستعجلات الطبية
تشخيص وعلاج مرض الضيقية عند الأطفال**

الدار البيضاء، في : Casablanca, le :

19.12.2022

Enfant BENKIRANE Zineb

28.45

1 APIRETIL SIROP (PARAC)(CONSER < 15)

29 **9** **9** Graduation à 20, 3 fois / jour, pendant 4 jours

2 TOUDEX SIROP (> 1 AN)

1 cuillère à café, 3 fois / jour, pendant 7 jours

3 OTOSAN SPRAY NASAL BABY (> 1 MOIS)

1 pulvérisation dans chaque narine, 3 fois / jour, pendant 7 jours

Age : 5 ans 4 mois



Pharmacie Charles Nicolle
~~HEDY TAK-TAK
19 Place Charles Nicolle
Casablanca
Tél.: 05 22 47 56 44 / 05 22 20 20 41~~

Mohamed
Professeur de Pédiatrie
Place Charles Nicolle
76322 Le Havre Cedex 9

Résidence Pasteur : 21, Place Charles Nicols (Face Institut Pasteur) 1^{er} étage - N° 3 - Casablanca

Tél. : 05 22 26 07 20 / 05 22 26 90 07 - Fax : 05 22 29 78 67 - GSM : 06 61 14 98 84 - E-mail : azhoum@yahoo.fr

OTOSAN®

ISOPHARM

OTOSAN
NASAL BABY

89.10 dhs

Effetto de
Efecto de
Abschwell
Effet déco
Decongestant effect
يزيل الاحتقان

NASAL
SPRAY

Baby

28,40

When opened, the syrup should be used during the month.

Directions :

Adult : 1 spoonful with soup 3 times.

Child : 1 in 2 teaspoons 3 times.

Infant (from one year) : 1 teaspoon twice.

Shake before use.

Advice for usage :

* Fluid grace is a unique Patented Process in which the set of the components of the plant is effectively protected, to be restored in its integrity.

The blackcurrant (Fluid) is a powerful natural anti-inflammatory drug.

The mallow possesses a pectoral, soothing and emollient action.

Toudex® is a syrup compound of plants that properties are beneficial for respiratory tracts.

Properties :

Myrte Essential oil 0,07%.

Sorbate 0,1%, Sodium Benzoate 0,1%, Eucalyptus Essential oil 0,07%,

Xanthane Gum 0,2%, Orange Flavor 0,2%, Citric Acid 0,2%, Potassium

Black Radish, Liquid Extract 2,5%, Boot mallow liquid Extract 2,5%,

Liquid Extract 10%, Lime Liquid Extract %, Eucalyptus Liquid Extract 5%,

Glycérin 52,21%, Propolis Liquid Extract 13%, Red Poppy

Pack size and presentation : Syrup. Bottle of 125 ml, bottle of 200 ml.

Toudex® syrup

Pyramide de la Santé - 10000 Paris

BP 100000 - France - Tél. 01 45 59 59 59 / Fax 01 45 59 59 59

www.pyramide-sante.com - e-mail : info@pyramide-sante.com

Commercialisation : Pyramide de la Santé

Propriétés : Propriétés

Composition : Composition

Présentation : Présentation

Caractéristiques : Caractéristiques

Indication : Indication

Conseils : Conseils

Précautions : Précautions

Contenu : Contenu

Précautions d'emploi : Précautions d'emploi

Précautions : Précautions

LOT 103025/FC4

PER 02/2025

PPC 79.90

Pyramide

Sans alcool

125 ml 200 ml